Image not found or type unknown

escroquerie au jugement pour tromper le juge

Par **Theophile75**, le **14/02/2019** à **11:34**

Bonjour,

Une ex locataire à quitter l'appartement que je lui louai, sans s'acquitter des derniers loyers et charges et laissant cet appartement très dégradé quasi insalubre. J 'ai porteé plainte.Elle affirme devant le juge m'avoir demandé de lui restituer la caution en augmentant le montant de celle ci. Je n'ai jamais reçu une telle demande et ne compte pas en rester là. Dois je porter plainte pour cette tromperie afin que cela soit porté au dossier ?

Merci de vos conseils.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés